Par dépôt électronique[1] et courriel seulement

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

Le 6 août 2021

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande du Transporteur relative au remplacement d'un automatisme de réseau
Votre dossier : R-4144-2021
Notre dossier : R061019 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a reçu la demande de paiement de frais de l'intervenant Association Hôtellerie Québec et Association des restaurateurs du Québec (« AHQ-ARQ »), dans le dossier décrit en rubrique.

Le Transporteur s'en remet à la Régie de l'énergie quant à la détermination de l'utilité de la participation ainsi que du caractère nécessaire et raisonnable des frais présentés par l'intervenant précité.

Nous vous prions de recevoir nos salutations.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

c.c. AHQ-ARQ (par courriel seulement)

---

[1] Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.